



Termes de référence :

Réhabilitation des abris provisoires face aux risques des désastres avec une approche inclusive d'accessibilité et protection des femmes dans les Communes d'Anse à Pitre et Thiote

Projet : « Programme de Coopération Binationale en faveur des relations dominico-haitiennes: Composante Environnement, Changement Climatique et Réduction de Risque de Désastre»

INTRODUCTION

Alianza por la Solidaridad- Solidaridad Internacional est née avec la vocation de travailler à la création d'un monde meilleur et plus durable pour tous et toutes, indépendamment de leur lieu de naissance ou le lieu choisi comme résidence. Nous investissons tout notre travail, nos connaissances, notre expérience et notre créativité dans la défense et la promotion des droits globaux dans toutes les régions du monde et pour tous les peuples.

Notre travail répond à la défense des droits des migrants, des droits des femmes du monde entier, d'un développement durable et de la défense des droits des personnes touchées par les crises humanitaires. Pour cela, nous savons que nous devons construire une citoyenneté mondiale informée, critique et enthousiaste, désireuse de participer aux changements sociaux nécessaires pour créer un monde qui place au centre de tout, les droits humains. Nous trouvons que le plaidoyer politique est la clé pour y parvenir.

1. INFORMATION SUR LE PROJET

Alianza por la Solidaridad présente une proposition pour la gestion du volet GRD, dans le bassin versant binational du fleuve Pedernales (côte haïtien), communes de Thiotte et Anse à Pitres, Département du Sud-est, dans le cadre du programme de l'UE, programme binationale (Haïti- République Dominicaine), composante Environnement, Changement Climatique et GRD, financé par EU et Gouvernement de l'Allemagne, mise en œuvre par la GIZ donc le responsable politique au niveau d'Haïti est le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe en Haïti et le Ministère à travers de ses Bureaux d'Ordonnateur National (BONFED). Le Ministère de l'Environnement ainsi que le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles sont intégrés avec des instances de la gestion de risques de désastre ainsi que la Direction de Protection Civile en Haïti).

L'objectif général du Programme Binational est de renforcer des processus de développement durable qui soient mutuellement bénéfiques pour les deux pays et qui favorisent de meilleures relations entre les deux nations, tout en mettant l'accent sur des processus d'intégration dans des secteurs clés. Par rapport au volet signalé, leur objectif du Projet est d'augmenter la capacité de coopération binationale en matière de réduction des risques de catastrophe et de gestion durable des ressources naturelles, à travers de mesures d'adaptation au changement climatique.

Concernant Haïti, un de problème focal de départ est le difficile accès à des ressources suffisantes pour faire face aux situations résultantes de modifications de l'environnement. Les principales causes de cette situation sont les suivantes : une incapacité générale à répondre adéquatement aux situations de crise qui sont courantes ; détérioration croissante de l'environnement ; diminution des ressources économiques dont dispose la population et parallèlement à ces questions, situation structurelle d'inégalité dans le contrôle et l'accès aux ressources.

Le projet vise le renforcement de capacités dans les domaines comme l'alerte précoce, la prévention et la mitigation. L'accent sera mis sur les autorités locales, les organisations communautaires et toutes les entités qui se chargent de la gestion des risques au niveau local. Il met aussi l'accent sur l'expansion de la couverture forestière, à travers des mesures de reboisement et de réhabilitation dans les zones de recharge du bassin versant, en particulier dans le rétablissement de forêts riveraines et la conservation des ravines. En plus, il prévoit la mise en œuvre de plans municipaux qui incluront la résilience climatique et la gestion des risques et désastres. Le projet cherche à renforcer la collaboration institutionnelle au niveau national, de manière systématique, en favorisant les échanges d'informations, d'indicateurs, de protocoles, de cartes et données géographiques au niveau binational. La mise en œuvre aura en compte les besoins des personnes âgées, des femmes, des enfants ainsi que des personnes handicapées.

Le projet compte sur l'investissement de 6,3 millions d'euros de la part de l'UE complétés par 1,2 million d'euros du Ministère Fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), sur 4 ans (2019-2022).

Il est prévu que Les partenaires pour l'implémentation du volet GRD soient Plan International dans la République Dominicaine et Sikse et Alianza por la Solidaridad en Haïti.

2. OBJET DU SERVICE

L'objet de ce service est la réhabilitation des 3 abris provisoires sélectionnés par le projet, face aux risques des désastres avec une approche inclusive d'accessibilité et protection des femmes, dans la Commune d'Anse à Pitre et Thiotte, Les travaux de réhabilitation doivent respecter les spécifications techniques détaillées dans l'annexe 1.

Pour Thiotte :

Abri 1 : l'école Nationale Marie Madeleine,

Abri 2 : le centre culturel communautaire de Thiotte,

Pour Anse à Pitres :

Abri 1 : l'école nationale de bas Bois d'Orme,

En coordination avec la Protection Civile, une étude technique a été réalisé afin d'identifier les spécifications techniques des travaux à réaliser (Annexe 1).

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Réhabilitation des 3 abris provisoires face aux risques des désastres avec une approche inclusive d'accessibilité et protection des femmes dans la Commune d'Anse à Pitres et Thiotte. Les travaux de réhabilitation doivent respecter les spécifications techniques détaillées dans l'annexe 1.

Les obligations de l'entrepreneur sont :

- Organiser les travaux de construction en rédigeant les plans de construction qui seront nécessaires et en prévoyant ou autorisant les installations provisoires et les moyens auxiliaires du chantier.
- Élaborer le plan de sécurité et de santé du chantier en application de l'étude correspondante et, en tout état de cause, prévoir l'exécution de mesures préventives en veillant à ce que ces mesures et le règlement en vigueur en matière de sécurité et de santé au travail soient respectés.
- Assumer la direction de tout le personnel qui va intervenir sur le chantier et coordonner les interventions des sous-traitants.
- Assurer la convenance de tous les matériaux et éléments de construction qui seront utilisés en vérifiant ceux qui auront été préparés sur le site et en refusant, à sa propre initiative, les éléments fournis ou préfabriqués qui ne posséderaient pas les garanties ou les documents d'aptitude exigés par les normes applicables.
- Conserver le registre des ordres et du suivi du chantier, et approuver les annotations qui y seraient introduites.
- Rendre l'accès facile dans tous les compartiments aux personnes à mobilité réduite (**PMR**)
- Utiliser la main d'œuvre locale tout en favorisant les femmes
- Préparer les certifications partielles des travaux et la proposition de liquidation finale.
- Signer les certificats de réception provisoire et définitive.

- Souscrire les assurances contre les accidents de travail et les dommages aux tiers pendant les travaux.

4. DELAIS D'EXECUTION DU SERVICE

La date limite pour compléter le travail dans son intégralité est le 13 février. Et une semaine plus tard, le 20 février, le rapport final sur les travaux effectués sera remis.

5. SPECIFICATIOS REQUISES

Les spécifications de qualification comprennent :

Capacité financière

1. Situation financière : Soumission des états financiers certifiés des trois dernières années (2021, 2020, 2019) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme
2. Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction : Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de constructions de génie civil qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des 3 dernières années (2021, 2020, 2019)
3. Le Soumissionnaire doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés
4. Le Soumissionnaire doit prévoir des garanties de bonne exécution et des garanties d'avance, qui seront fixés dans le contrat.

La garantie de bonne exécution sera de 5% du montant du Marché, délivrée par une institution agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances et qui sera libérée à la réception provisoire. Retenue de garantie La retenue de garantie sera de 5% du montant du marché.

Expériences :

1. Expériences générales en construction :

Expérience de travaux à titre d'entrepreneur principal au cours trois dernières années (2021, 2020, 2019) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions. NB: Toute référence qui n'est pas accompagnée d'une attestation précisant la nature, l'importance et le montant des travaux, les délais d'exécution et qui n'est pas attestée et certifiée par un maître d'ouvrage ne sera pas prise en considération quelle que soit son importance

2. Expériences spécifiques de construction :

Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins deux abris au cours des cinq dernières années. Les travaux doivent être terminés pour l'essentiel, doivent être similaires aux travaux objet du présent offre. NB: Toute référence qui n'est pas accompagnée d'une attestation précisant la nature, l'importance et le montant des travaux, les délais d'exécution et qui n'est pas attestée et certifiée par un maître d'ouvrage ne sera pas prise en considération quelle que soit son importance

6. CRITÈRES D'EXCLUSION

Sont exclus les fournisseurs :

1. qui sont en état de faillite ou qui font l'objet d'une procédure de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat ou de cessation d'activité, ou sont dans une situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
2. qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle ;
3. qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que le Comité des achats peut justifier ;
4. qui n'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales en matière de travail du pays (Haïti) et du pays où ils sont établis (fournisseurs non nationaux) ;
5. qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union Européenne ;
6. qui font l'objet actuellement des pénalités administratives visées à l'article 96 (1) du Règlement Financier (Budget Général) / Article 99 du Règlement Financier (Dixième FED).

En outre, sont exclus de l'adjudication d'un marché les fournisseurs qui, à la suite de la procédure de passation du marché ou de la procédure d'octroi d'une subvention :

1. se trouvent en situation de conflit d'intérêts ;
2. se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par le Comité des achats pour pouvoir participer à la procédure, ou n'ont pas fourni ces renseignements ;
3. se trouvent dans une des situations d'exclusion de la procédure de passation de marchés indiquées plus haut lors de la procédure d'adjudication.

Le fournisseur retenu devra signer une déclaration, à joindre à leur demande, confirmant que leur établissement ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux points a), b), c), d), e) ou f) ci-dessus.

7. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'appel d'offres complet est en français. Les candidats/es intéressés/ées par la présente offre sont invités à faire parvenir un dossier de candidature comprenant :

1. Une offre financière détaillée d'accord aux spécifications techniques décrites dans l'annexe 1
2. Certificats d'expériences
3. Attestations de la capacité financière

Le montant maximum disponible pour cette prestation est de 40.000 USD (*tous les impôts compris*).

Paiements

- ✓ **Versement 1 : 60%** à verser pour réaliser **100%** des travaux
- ✓ **Versement 4 : 40%** à verser (voir contrat des travaux) après les visites et le rapport de réception définitive des travaux.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir un dossier complet via courriel portant la mention « **Abris provisoires Anse à Pitre et Thiotte** » au plus tard le **30 décembre de 2022** aux adresses suivantes : jreyes@aporsolidaridad.org ; jbgilda@aporsolidaridad.org

NB : Seuls les candidats/es sur dossier présélectionnés/es seront contactés/es. Alianza applique dans les processus de sélection de personnel et services le principe de non-discrimination de genre, race, religion, situation d'handicap ou orientation sexuelle.

Les femmes sont fortement encouragées à déposer leur candidature.

Annexe 1

Réhabilitation de deux abris provisoires dans la commune de Thiotte : Le centre culturel communautaire de Thiotte, L'école Nationale de Marie Madeleine et la transformation de la gare routière en local Pour le CCPC de Thiotte



Sommaire

I. Présentation de la commune de Thiotte

II. Objectif général

III. Objectifs spécifiques

IV. Méthodologie

- a. Phase préparation.
- b. Entretiens et groupe de discussion
- c. Collectés des données
- d. Résumé et élaboration.
- e. Paramètres Sphère a respectés

V. Réhabilitation de l'école Nationale Marie Madeleine

- a. Structure de bâtiment
- b. Capacité de l'abri.
- c. Porte et fenêtre.
- d. Fosse septique.
- e. Toiture :
- f. L'électricité
- g. Construction d'une toilette.
- h. Le chaînage pour maçonnerie de bloc.
- i. Remblais intérieur.
- j. Béton du paquet.
- k. L'ossature de la structure :
- l. Semelle de fondation et maçonnerie roche.
- m. Crépissage et enduit:
- n. Toiture :.
- o. Peinture
- p. Les besoins et ustensile de cuisine.

VI. Budget

VII. Plan de l'école

VIII. Réhabilitation du centre culturel communautaire de Thiotte

- a. Structure de l'abri
- b. Capacité de l'abri
- c. Semelle de fondation et maçonnerie roche.
- d. Le chaînage sur bloc
- e. Remblais intérieur
- f. Béton paquet
- g. Réalisation du 2^{ème} bâtiments
- h. Le chaînage sur la maçonnerie de roches

- i. Toiture
- j. Peinture
- k. L'électricité
- l. Les besoins et ustensile de cuisine.

IX. Plan du Centre culturel communautaire

X. Budget

XI. Transformation de la gare routière de Thiotte en local du CCPC

- a. Structure
- b. Subdivision de l'espace
- c. Paquet
- d. Crépissage et enduit.
- e. Construction d'une douche
- f. Le chaînage pour maçonnerie de bloc.
- g. Remblais intérieur.
- h. Béton du paquet.
- i. L'ossature de la structure :
- j. Semelle de fondation et maçonnerie roche.
- k. Crépissage et enduit:
- l. Fenêtres et portes
- m. Céramique
- n. Peinture
- o. L'électricité
- p. Toiture:

XII. Plan du bâtiment

XIII. Budget

I. Présentation de la commune de Thiotte

Thiotte est une des 10 Communes du Département du Sud-Est et l'une de 4 Communes de l'Arrondissement de Belle-Anse. Elle est bordée au Nord par le Département de l'Ouest (Forêt des Pins), à l'Est par la Commune d'Anse-à-Pitres, au Sud par la mer des Caraïbes et à l'Ouest par la Commune de Grand-Gosier. Elle a une superficie de 129,7 Km² et compte environ 33 000 habitants. La Commune a deux Section Communales (Colombier et Mare Mirande) et un centre-ville (Thiotte).

La ville de Thiotte est située à plus de 900 mètres d'altitude à la croisée des chemins menant à Jacmel (une centaine de kilomètres vers l'est), de 50 kilomètres de la ville d'Anse-à-Pitres et d'environ cent kilomètres de Port-au-Prince. Les habitants de Thiotte vivent principalement du commerce avec Port-au-Prince et la République Dominicaine, de la petite agriculture et du travail journalier.

La première Section Communale de Colombier est répartie dans toute la Section Communale et notamment au long des routes principales. Nous pouvons identifier trois grandes zones : Savane Zombie, Marie Madeleine et Dupuy. En général, les familles vivent de l'agriculture de subsistance (cultures maraichères pour celles habitant à Savane Zombie, café, bananes et maïs pour celles de Marie Madeleine et Dupuy), du petit élevage (cabris, vaches, poules et cochons) et du travail journalier (maçons, forgerons, marchands, etc.).

Savane Zombie, la partie Nord de la Section Communale, est la plus exposée à la sécheresse puisqu'il s'agit d'une zone normalement pluvieuse et humide avec des cultures fortement dépendant de la pluie. Toutefois, tout Colombier est sensible à l'aléa puisque ses habitants n'ont pas encore développé de stratégies d'adaptation aux périodes sèches prolongées (ex. pas de moyens de vie alternatifs, pas de systèmes de stockage de l'eau).

La population de Mare Mirande (deuxième Section Communale) se concentre dans la partie nord de la Section Communale, tout au long de trois grandes zones de Bleck, Guimby et Jérémie. Les familles vivent de l'agriculture de subsistance (café, bananes, maïs, haricots), du petit élevage (cabris, vaches, poules et cochons) et du travail journalier (maçons, forgerons, marchands, etc.). Cette bande de territoire est très sensible à la sécheresse puisque les moyens d'existence dépendent

fortement des pluies. En outre, s'agissant d'une zone normalement pluvieuse et humide, les habitants n'ont pas encore développé de stratégies d'adaptation aux périodes sèches prolongées (ex. pas de moyens de vie alternatifs, pas de systèmes de stockage de l'eau).

La partie centrale de la Section Communale est moins peuplée à cause de ses caractéristiques bioclimatiques (sols rocheux et arides) et de son éloignement des voies de communication.

Au long de la côte, nous rencontrons quatre localités : La Coq, Anse Chrétienne, Cas Pierre et Nan Fourneau. La population de ces villages vit principalement de la pêche et des relations commerciales maritimes avec Grand Gosier et Anse-à-Pitres.

La difficulté constante d'approvisionnement en eau (pluviométrie très basse et ressources en eau souterraines saumâtres) rend les habitants de cette zone plus résilients à la sécheresse par rapport aux familles du Nord de Mare Mirande. En effet, ils ont identifié des stratégies de survie moins dépendantes de l'eau de pluie ou de l'eau du sous-sol (pêche et achat d'eau à *Pedernales*, en République Dominicaine).

Dans le cadre de l'implémentation du projet, il était question de réhabiliter 2 abris dans la commune soient l'école National de Marie Madeleine, le Centre culturel Communautaire il y a également l'ancienne gare routière qu'on va transformer en local pour le CCC de cette même commune.

II. Objectif General

Le projet vise à réduire les facteurs de vulnérabilités de la population de Thiotte face aux risques et menace à caractère anthropique (objectif général) à travers l'augmentation de la résilience de la population de la commune de Thiotte.

III. Object Spécifique

Objet spécifique de ce service est de faire l'identification des besoins des abris provisoires face aux risques des désastres avec une approche inclusive et protection des fermes de la commune de Thiotte. Les zones d'intervention du projet sont :

IV. Méthodologie

La méthodologie pour atteindre l'objectif de cette étude comporte plusieurs étapes, dans les processus participatif qui impliqueront la participation des différents acteurs concernés principalement les autorités, locales et d'autres notables de la population.

A - Phase préparation.

Identification du terrain
Elaboration du rapport

B - Entretiens et groupe de discussion

Dans cette phase, nous avons l'intention d'organiser des réunions avec les autorités locales, la mairie les responsables d'école et la marché, habitudes et faire une proposition adoptée pour les différents sites dans la zone d'intervention. Il y aura des discussions avec la population de la zone.

C - Collectés des données

Au cours de cette phase, toutes les informations nécessaires pour atteindre les objectifs seront recueillir seront à la fois quantitatives et outils techniques inclus dans le thème de l'étude et la proposition.

D - Résumé et élaboration.

Après la phase du terrain, les infraction seront compilées et seront envoyées à l'équipe pour l'assistance technique.

E Paramètre sphère.

Suivant les normes sphères.

- 1) Toutes les mesures possibles pour atténuer les souffrances humaines causées par les calamités au les conflits seront prises en charge.
- 2) Les constructions seront d'accès faciles soit en aménagent les routes d'évacuation ou en construisant des rampes qui vont permettre aux besoins spéciaux de se rendre aux abris sans la moindre difficulté.
- 3) Les personnes affectées par une catastrophe, on le doit de vivre dans la dignité et par conséquent de recevoir une assistance.

Reconnaitre les vulnérabilités et les capacités des populations affectées par une catastrophe.

Afin de développer les stratégies d'adaptions des personnes affectées Par une catastrophe, il est important de connaitre les vulnérabilités, besoins et capacités des groupes affectés. Tous les besoins seront pris en compte dans le cadre de la réhabilitation des abris.

V. Réhabilitation de l'Ecole Nationale Marie Madeleine.

a. Structure de bâtiment

Quand on parle de structure, on parle généralement de l'ossature, qui est la partie structurelle et porteuse du bâtiment. Celle – ci représente les poutres, les colonnes les dalles, les solives, les murs,

les porteurs, la toiture et bien d'autre élément qui supportent les charges de la bâtisse. Chacun de ces composants de la structure joue un rôle primordial dans la stabilité et la solidité de l'édifice.

Pour l'abri, il faudra un forcer. Les colonnes et les poutres.

Les colonnes seront de 12 cm x 17 cm liées par des cadres d'acier $\phi \frac{3}{8}$ qui seront liées par des chainages (poutres).

b. Capacité de l'abri.

L'école nationale de Marie Madeleine à une superficie de 105,07m². Avec une moyenne de 1 famille par 12m², pour accueillir 8 familles soient environ une cinquantaine de personnes.

Pour l'école Nationale, il y a au total 4 salles à aménager qui sont les salles de classe et la direction.

c. Porte et fenêtre.

Our toutes les salles de cette école nous aurons besoin de 6 fenêtres et 5 portes en bois afin de bien sécurisé l'espace.

d. Fosse septique.

Une fosse septique à 3 compartiments qui assure la liquéfaction des matières polluantes concentrées dans eaux usées ainsi la rétention des matières solides et des déchets flottants.

e. Toiture :

La charpenterie en bois 2'' x 4'' et 1'' x 4'' pouces, interconnecté par des goussets fait de plywood $\frac{1}{2}$ (contre – plaqué) ou métallique. La toiture recouverte de tôles ordinaires sont fixées à la structure à l'aide des clous et le cerclage résistant galvanise anticyclonique assurant les connections de chevrons, lattes etc

f. L'électricité :

La distribution sera assurée par le général électrique qui sera muni de disjoncteurs. Ses conduits en plastiques seront places sur les murs à ce que les différentes prises et les lampes soient alimentées avec des panneaux solaires. Il faudrait 2 panneaux solaires et 4 batteries.

g. Construction d'une toilette.

Elle sera de dimensions 32m² réparties en deux.

- 1) Homme
- 2) Femme

L'implantation se fera en utilisation de cross - bar fixes 40cm par rapport au niveau du sol bien nivelé.

L'hangar aura 6 colonnes disposées de 4m de distance pour atténuer la répartition des charges. Toutes les colonnes seront liées entre elles par des chaînages.

Un chaînage sera réalisée sur la maçonnerie de roches et un béton dosé à 350 Kg/ m³ et armé de 6 éléments longitudinaux de diamètre $\frac{1}{2}$ ", ces éléments longitudinaux sont liés par des cadres en acier de diamètres $\frac{1}{4}$ " par à 20 cm axe en axe de dimension 12cm x 30cm.

h. Le chaînage pour maçonnerie de bloc.

Un chaînage au-dessus de la maçonnerie de fond, il sera armé de 4 éléments d'acier ½ et de cadre ¼ espace de 15 cm d'axe en axe.

i. Remblais intérieur.

Tout venant de rivière compacte en deux couches superposées de 15 cm.

j. Béton du paquet.

Sera en béton de 10cm d'épaisseur dosé à 350 kg/m³

k. L'ossature de la structure :

Les colonnes seront de 12cm × 17cm constitués de 6ø ½ liées par des cadres de ¼ qui seront liés par des chaînages sur murs de fondation. Les étriers seront placés de 15cm.

l. Semelle de fondation et maçonnerie roche.

Les semelles isolées en béton armé seront constituées à partir d'un quadrillage d'acier de diamètre ½ espacé de 15cm d'axe en axe axe dans les deux sens de dimensions 60cm × 60cm supportant des colonnes. La hauteur du béton est 20cm à dose 350Kg/m³. La maçonnerie sera réalisée à l'aide des roches.

m. Crépissage et enduit:

Toutes les surfaces des murs seront crépies et enduit.

n. Toiture :

La charpenterie en bois 2'' x 4'' et 1'' x 4'' pouces, interconnecté par des goussets fait de plywood ½ (contre – plaqué) ou métallique. La toiture recouverte de tôles ordinaires sont fixées à la structure à l'aide des clous et le cerclage résistant galvanise anticyclonique assurant les connections de chevrons, lattes etc.

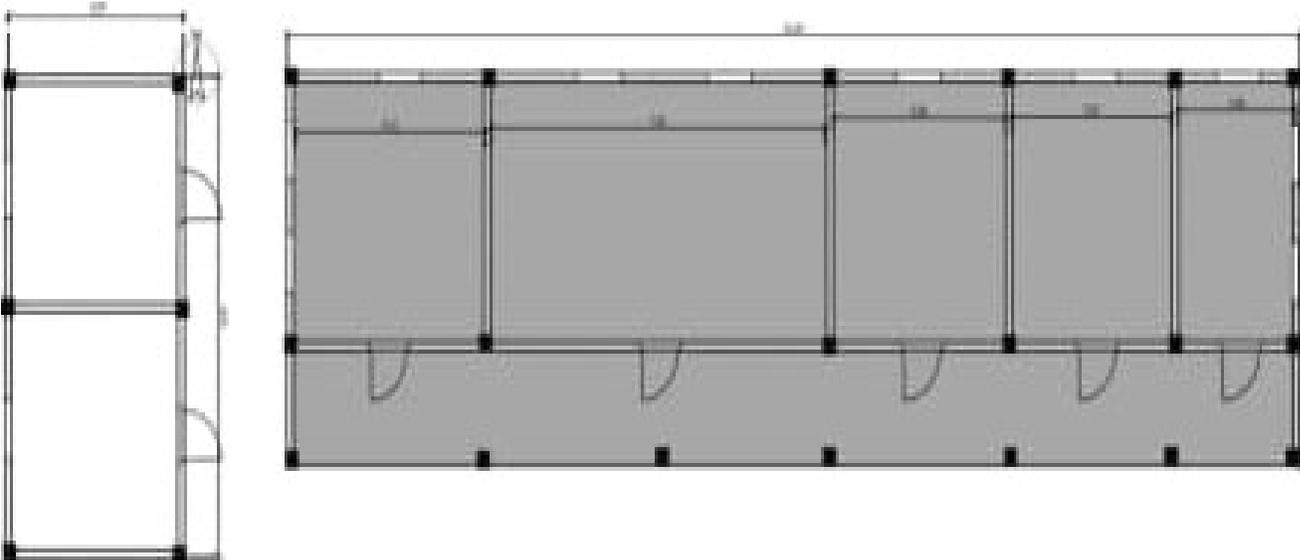
o. Peinture

Application d'une bicouche de peinture de type « Vlou » sur les murs

p. Les besoins et ustensile de cuisine.

Description	Unite	Quantité
Cuillère		8Dz
Couteau		4
Assiette		40
Gobelet		40
Table		2
Laine		16
Drap		24
Réchaud		4
Chaudière		4

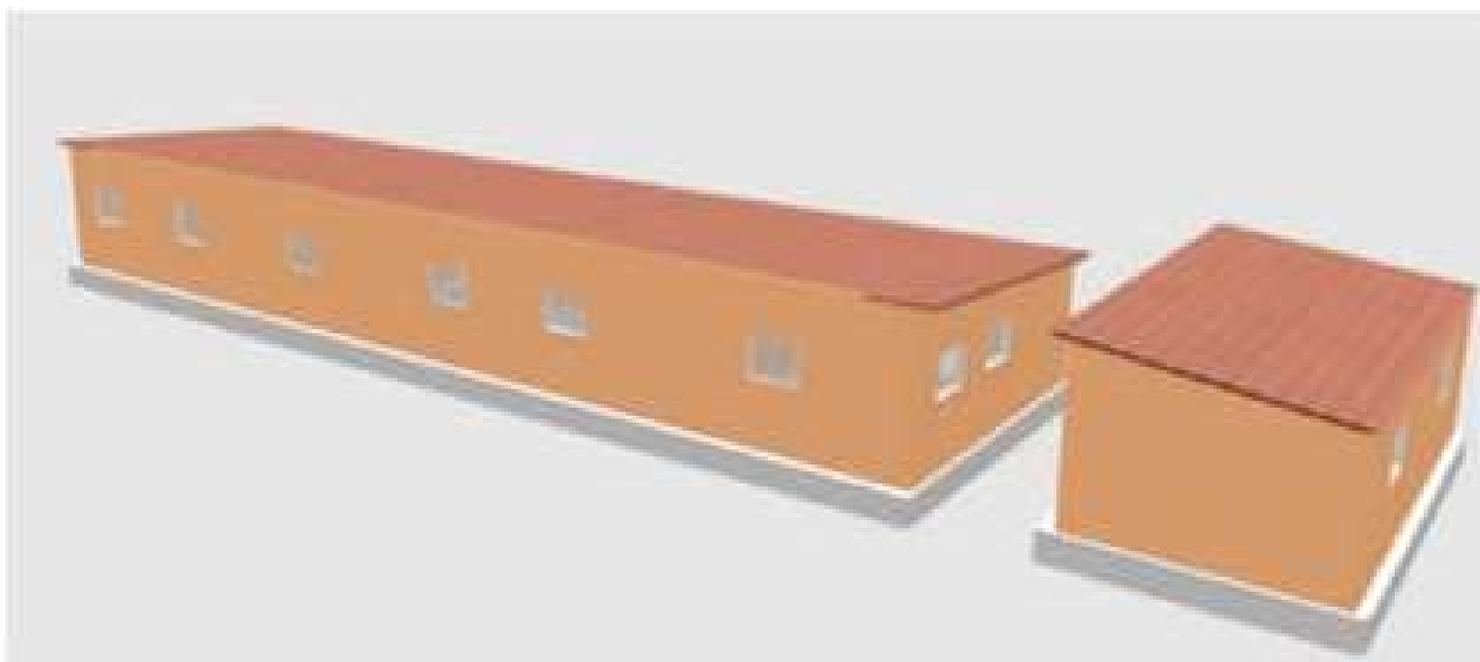
VI. Plan du bâtiment



Façade principale



Façade arrièrè



VII. Budget

Description	Quantité	Unité	P. Unité	P.Total
Fouille	8	m ³	400	3200
chevron	4	Douzaine	31200	124800
Tole .	60	U	1000	60000
Ficelle	1	Rouleau	350	350
Bois dur	3	Douzaine	250	750
Lattes 1'× 4" ×16'	22	U	1500	33000
Récipients	5	U	150	750
Spray	1	U	300	300
Location		U		30000
Clou béton	1	Boîte	250	250
Clou 3" et 4"	1	Caisse	4000	4000
Fer ½	60	Barre	900	54000
Fer ¾	30	Barre	450	13500
Fer ¼	80	Barre	175	14000
Fil a ligature	1	Rouleau	7500	7500
Lame scie	2	U	150	300
Sable noir	8	m ³	1166	9328
Sable blanc	6	m ³	1666	9996
Roche	2	Camion	6000	12000
Remblais	2	Camion	5000	10000
Gravier	10	m ³	1500	15000
Ciment	200	Sac	1250	250000
Bloc	850	U	75	63750
Peinture	5	Gallon de 5 bokits	7000	35000

Main d'oeuvre		130000
Transport		%	12000
Electricité et Mat éclectique (panneau solaire, batterie)		130000
Plomberie et Mat. Plomberie (pompe, château d'eau)			130000
TOTALE GÉNÉRALE				HTG 1153774

VIII. Réhabilitation du centre culturel communautaire de Thiotte

Structure de l'abri

Les colonnes seront de 14cm x 18cm de ϕ ½ liées par des cadres de ¾ qui seront par des chainages sur le mur. Les étriers seront places de 15cm.

Capacité de l'abri

- 1) Une espace de 50,64m² a aménagé (toiture, Toilette, peinture)
- 2) Une construction de 60m² au milieu de la cour à réaliser sous la demande des responsables de l'espace.

Au total on a un abri de 110,64m². Divise en deux (2) bâtiments.

Avec une moyenne standard de 12m² par, famille l'abri peut accueillir 9 familles.

Semelle de fondation et maçonnerie roche.

Les semelles isolées en béton armé seront constituées à partir d'un quadrillage d'acier de diamètre ½ espacé de 15 cm d'axe en axe axe dans les deux sens de dimensions 85Cm × 85Cm supportant des colonnes. La hauteur du béton est 20Cm à dose 350Kg/m³. La maçonnerie sera réalisée à l'aide des roches

Le chainage sur bloc

Le chainage sera au dessus de la maçonnerie de fond, il sera armé de 4 éléments d'acier ½ espacement 15Cm.

Remblais intérieur.

Tout venant de rivière compacté en deux couches superposé de 15cm

Béton paquet

Sera en béton de 10cm d'épaisseur de 350 Kg/m³

Réalisation du 2^{ème} batiments.

Elle sera de 12,66m et de largeur 4m, de superficie 50,66.

L'implantation se fera en utilisant de cross – bar fixés 40cm par rapport au niveau de sol bien nivelé.

L'angar aura 6 colonnes disposées de 3,3m de distance pour atténuer la répartition des charges. Toutes les colonnes seront liées entre elles par des chaînages.

Le chaînage sur la maçonnerie de roches

Une chaînage sera réalisée sur la maçonnerie de roches et un béton dosé à 350 Kg/m³ et armé de diamètre ½", ces éléments longitudinaux sont liés par des cadres en acier de diamètres ¼" par à 20cm axe en axe de dimension 12cm × 30cm.

Toiture :

La charpenterie en bois 2'' x 4'' et 1'' x 4'' pouces, interconnecté par des goussets fait de plywood ½ (contre – plaqué) ou métallique. La toiture recouverte de tôles ordinaires sont fixées à la structure à l'aide des clous et le cerclage résistant galvanise anticyclonique assurant les connections de chevrons, lattes etc.

Peinture

Application d'une bicouche de peinture de type « Vlou » sur les murs

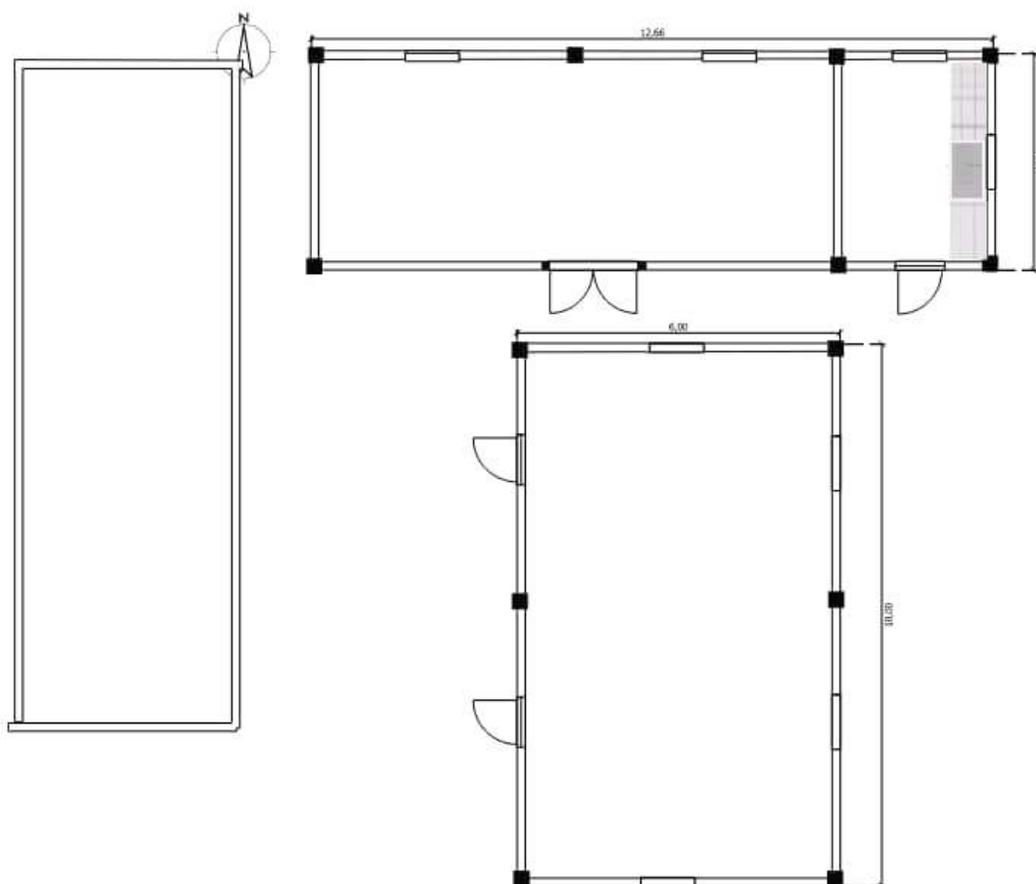
L'électricité :

La distribution sera assurée par le général électrique qui sera muni de disjoncteurs. Ses conduits en plastiques seront places sur les murs à ce que les différentes prises et les lampes soient alimentées avec des panneaux solaires

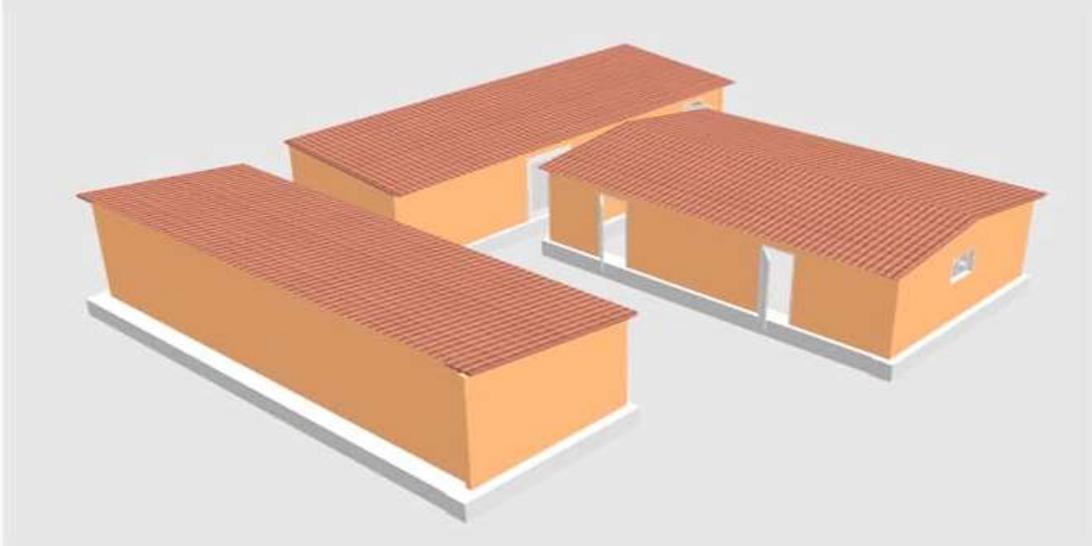
Les besoins et ustensile de cuisine.

Description	Unite	Quantité
Cuillère		9Dz
Couteau		4
Assiette		54
Gobelet		45
Table		2
Laine		18
Drap		27
Réchaud		4
Chaudière		4

IX. Plan de l'ouvrage



Vue aérienne



X. Budget

Description	Quantité	Unité	P. Unité	P.Total
Fouille	13	m ³	400	5200
Ficelle	1	Rouleau	350	350
Chevron	3	Douzaine	28000	84000
Bois dur	2	Douzaine	250	500
Toles	4	Douzaine	18000	72000
Lattes 1'× 4" ×16'	4	Douzaine	18000	72000
Récipients	15	U	150	2250
Spray	1	U	300	300
Location		U		50000
Clou béton	1	Boîte	250	250
Clou 3" et 4"	1	Caisse	4000	4000
Fer ½	50	Barre	900	45000
Fer ¾	30	Barre	450	13500
Fer ¼	60	Barre	175	10500
Fil a ligature	1	Rouleau	7500	7500
Lame scie	2	U	150	300
Sable noir	10	m ³	1166	11660
Sable blanc	8	m ³	1666	13328
Roche	3	Camion	6000	18000
Remblais	2	Camion	5000	10000
Gravier	6	m ³	1500	9000
Ciment	150	Sac	1250	187500
Eau	1	Camion	2500	2500
Bloc	1000	U	75	75000

Peinture	4	Gallon de 5 bokits	7000	28000
Main d'O		250000
Transport		%	20000
Electricité et Mat électrique (panneau solaire, batterie)		200000
Plomberie et Mat. Plomberie (pompe, château d'eau)			125000
TOTALE GÉNÉRALE				HTG 1317638

XI. Transformation de la gare routière de Thiotte en local du CCPC

Structure

La station routière comporte 14 colonnes de 4 armatures $\phi \frac{1}{2}$ liés, par des cadres 20cm x 24 cm espacés de 15cm en acier $\frac{3}{8}$

Les poutres de 6 éléments $\frac{1}{2}$ liées par des cadres de $\frac{1}{4}$ espacés de 15cm

Subdivision de l'espace

L'espace sera divisé en 3 parties.

- 1) Salle de conférence
- 2) Salle de coordination
- 3) Dépôt

Des portes et des fenêtres seront en fer forgé.

Paquet

Le paquet sera en béton de 10cm d'épaisseur dose 350Kg/m³.

Crépissage et enduit.

Toutes les surfaces des murs seront crépies et enduit.

Construction d'une douche

La douche aura 2 parties :

- 1) Homme (WC, lavabo, urinoir)
- 2) Femme (WC, lavabo)

Elle sera de longueur 12m et de largeur 4m.

L'implantation sera en utilisant des cross – bar fixés à 40cm par rapport au niveau du sol.

Les colonnes de 6 armatures ϕ 1/2 seront liées par des cardes de 15cm d'espacement.

L'implantation se fera en utilisation de cross - bar fixes 40cm par rapport au niveau du sol bien nivelé.

L'angar aura 6 colonnes disposées de 4m de distance pour atténuer la répartition des charges. Toutes les colonnes seront liées entre elles par des chaînages.

Un chaînage sera réalisée sur la maçonnerie de roches et un béton dosé à 350 Kg/ m³ et armé de 6 éléments longitudinaux de diamètre 1/2", ces éléments longitudinaux sont liés par des cadres en acier de diamètres 1/4" par à 20 cm axe en axe de dimension 12cm × 30cm.

Le chaînage pour maçonnerie de bloc.

Un chaînage au-dessus de la maçonnerie de fond, il sera armé de 4 éléments d'acier 1/2 et de cadre 1/4 espace de 15 cm d'axe en axe.

Remblais intérieur.

Tout venant de rivière compacte en deux couches superposées de 15 cm.

Béton du paquet.

Sera en béton de 10cm d'épaisseur dosé à 350 kg/m³

L'ossature de la structure :

Les colonnes seront de 12cm × 17cm constitués de 6 ϕ 1/2 liées par des cadres de 1/4 qui seront liés par des chaînages sur murs de fondation. Les étriers seront placés de 15cm.

Semelle de fondation et maçonnerie roche.

Les semelles isolées en béton armé seront constituées à partir d'un quadrillage d'acier de diamètre 1/2 espacé de 15cm d'axe en axe dans les deux sens de dimensions 60cm × 60cm supportant des colonnes. La hauteur du béton est 20cm à dose 350Kg/m³. La maçonnerie sera réalisée à l'aide des roches.

Crépissage et enduit:

Toutes les surfaces des murs seront crépies et enduit.

Une chaînage sera réalisée sur la maçonnerie et un béton à 350 Kg/m³ et armé de 6 éléments longitudinaux de diamètre ½", qui sont liés par des cadres en acier ¼" par à 15Cm de dimension 12cm × 30cm.

Fenêtres et portes

Les fenêtres et les portes seront en fer forgé

Céramique

60m² pour le paquet

Peinture

Application d'une bicouche de peinture de type « Vlou » sur les murs

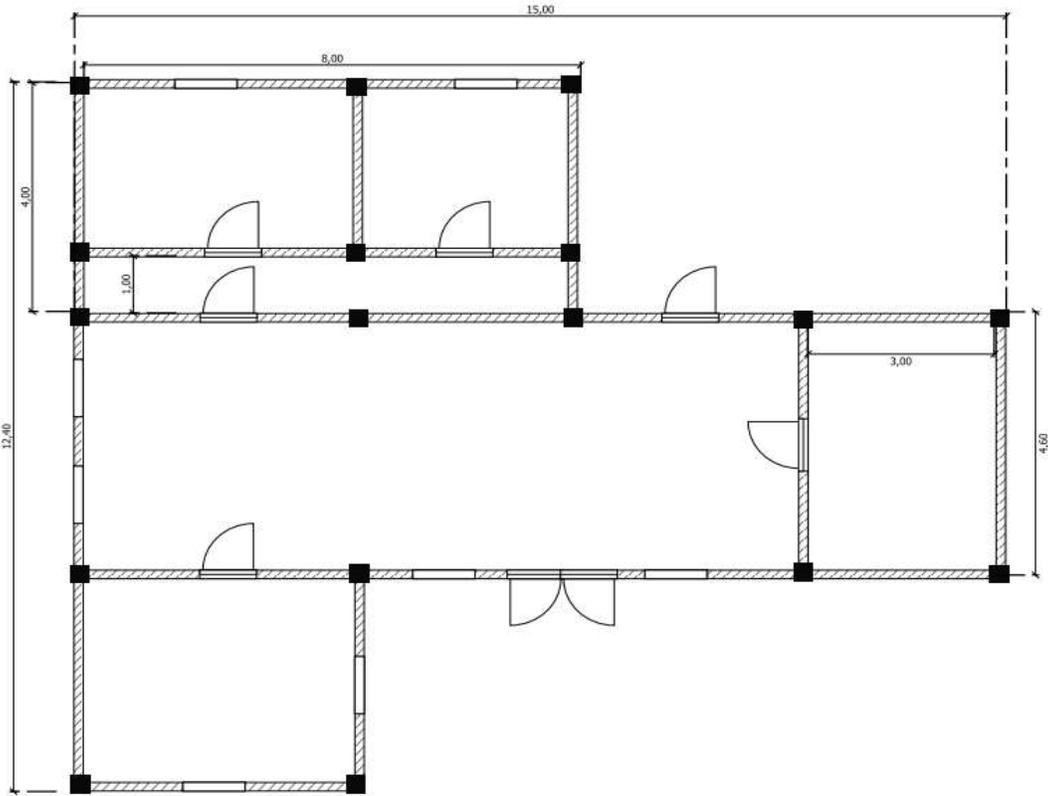
L'électricité :

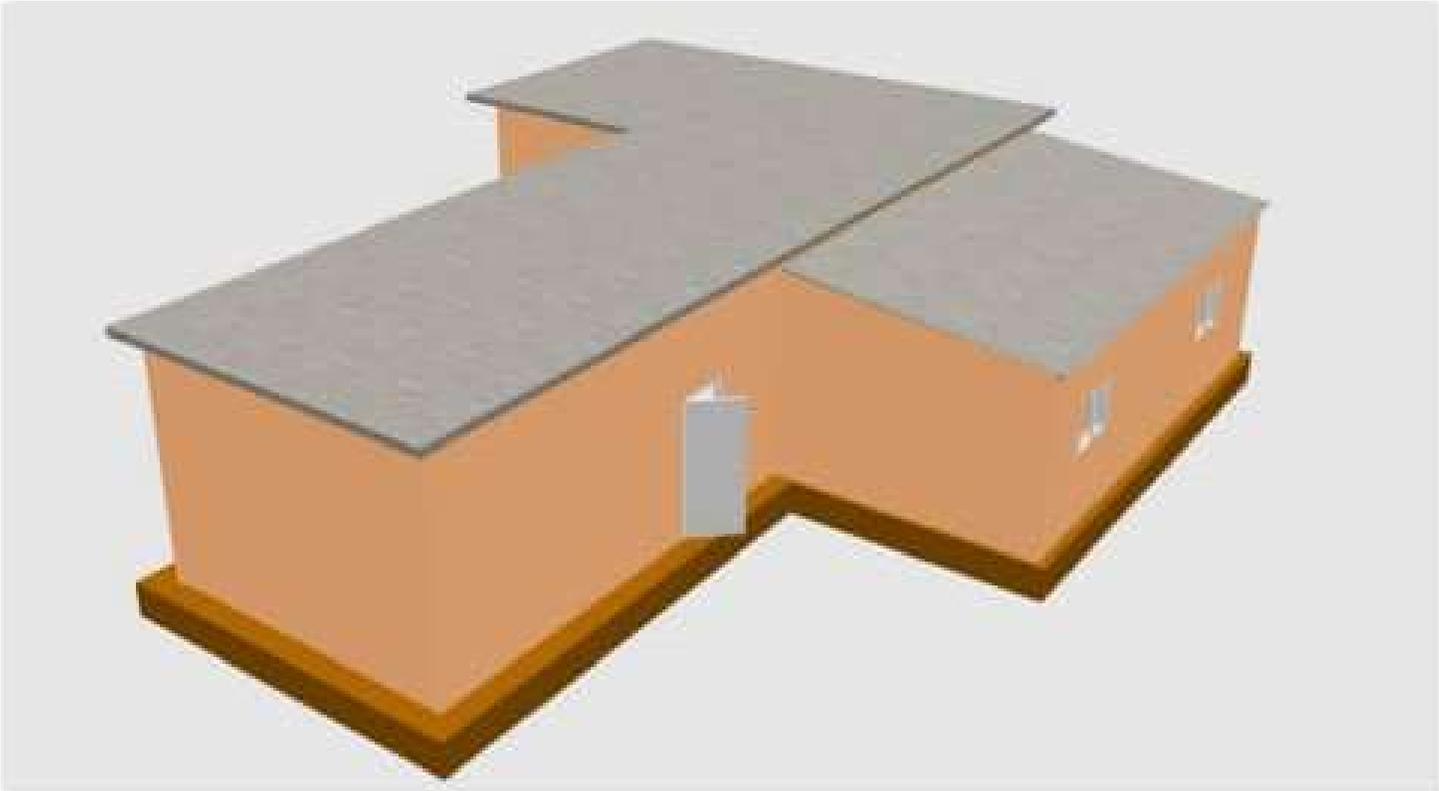
La distribution sera assurée par le général électrique qui sera muni de disjoncteurs. Ses conduits en plastiques seront places dans les murs à ce que les différentes prises et les lampes soient alimentées avec des panneaux solaires

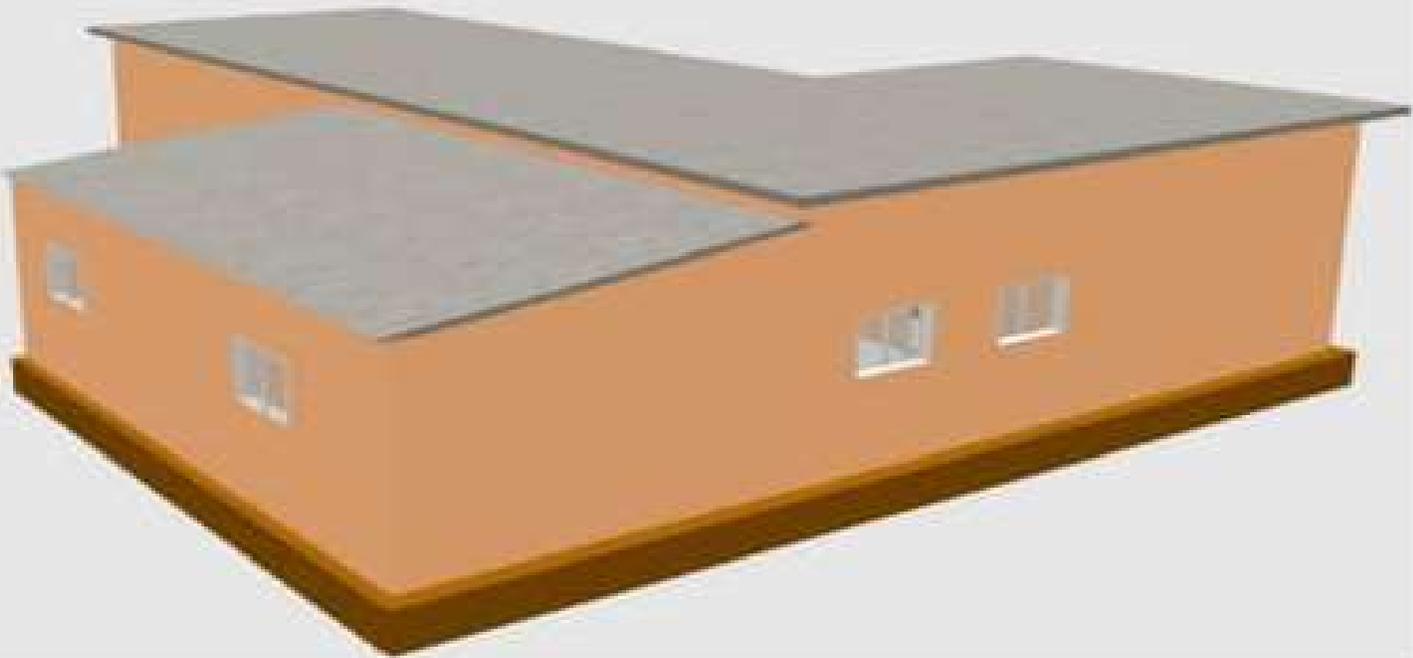
Toiture:

La toiture sera en béton de base 350 Kg/ m³, d'épaisseur 0,12m et de volume 5.75 m³. Un quadrillage d'acier de 15 cm d'espacement de poutrelles de 7 éléments.

XII. Plan de l'ouvrage







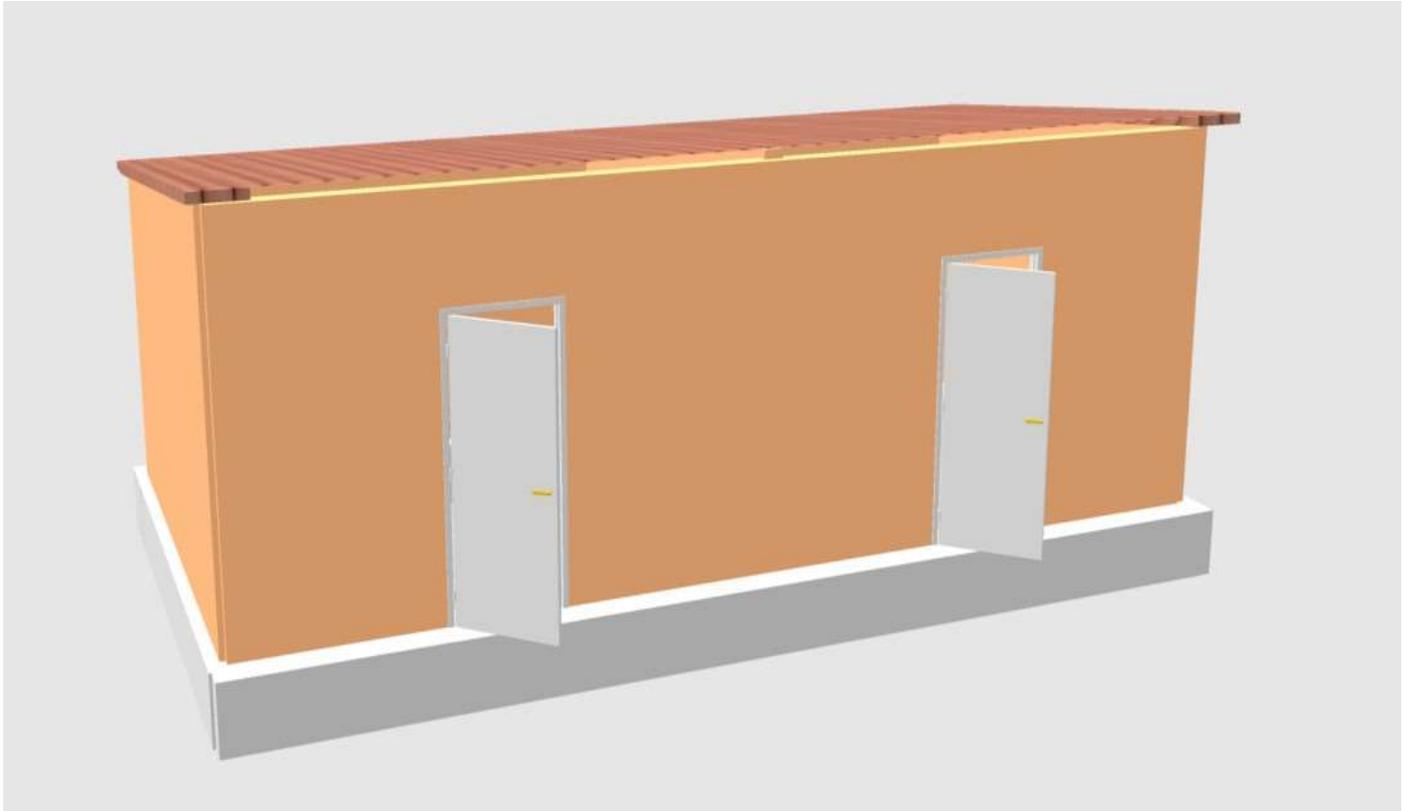


XIII. Budget

Description	Quantité	Unité	P. Unité	P.Total
Fouille	12	m ³	400	4800
Ficelle	1	Rouleau	350	350
Bois dur	3	Douzaine	250	750
Lattes 1'× 4" ×16'	4	U	1500	6000
Récipients	10	U	150	1500
Spray	1	U	300	300
Location		U		65000
Clou béton	1	Boîte	250	250
Clou 3" et 4"	1	Caisse	4000	4000
Fer ½	90	Barre	900	81000
Fer ¾	40	Barre	450	18000
Fer ¼	100	Barre	175	175000
Fil a ligature	2	Rouleau	7500	15000
Lame scie	4	U	150	600
Sable noir	12	m ³	1166	13992
Sable blanc	12	m ³	1666	19992
Roche	3	Camion	6000	18000
Remblais	4	Camion	5000	20000
Gravier	16	m ³	1500	26655
Ciment	225	Sac	1250	281250
Bloc	1200	U	75	90000
ceramique	60	m ²	1802.5	108150
Peinture	5	Gallon de 5 bokits	7000	35000
Main d'oeuvre		250000

Transport		%	18000
Electricité et Mat électique (panneau solaire, batterie)		250000
Plomberie et Mat. Plomberie (pompe, château d'eau)			128000
TOTALE GÉNÉRALE				HTG 1631589

Réhabilitation abri provisoire dans la commune d Anse a Pitres : l'école nationale de bas Bois d'Orme dans la section communale Bois d'Orme



Sommaire

- I. Présentation de la commune d Anse – a – Pitre**
- II. Objectif général**
- III. Objectif spécifique**
- IV. Méthodologie**
 - a. Phase préparation
 - b. Entretien et groupe de discussion
 - c. Collectés des données
 - d. Résumé et élaboration
 - e. Paramètre sphère à respectés
- V. Réhabilitation de l'école Nationale de Bois d'Orme**
 - a. Structure du bâtiment
 - b. Capacité d'accueil
 - c. Construction d'une toilette.
 - d. Le chaînage pour maçonnerie de bloc.
 - e. Remblais intérieur.
 - f. Béton du paquet.
 - g. L'ossature de la structure :
 - h. Semelle de fondation et maçonnerie roche.
 - i. Toiture:
 - j. Crépissage et enduit:
 - k. Céramique:
 - l. Peinture
 - m. Les besoins et ustensile de cuisine.
- VI. Budget**
- VII. Plan de l'école**

I. Présentation de la commune

Cette Anse-à-Pitres est une des 10 Communes du Département du Sud-Est et l'une de 4 Communes de l'Arrondissement de Belle-Anse. Elle est bordée au Nord par le Département de l'Ouest (Forêt des Pins), à l'Est par la République Dominicaine, au Sud par la mer des Caraïbes et à l'Ouest par la Commune de Thiotte. Elle a une superficie de 185,19 Km² et compte environ

27 400 habitants. La Commune a deux Section Communales (Boucan Guillaume et Bois d'Orme), un centre-ville (Anse-à-Pitres) et un quartier (Banane). Elle est située à la frontière avec la République Dominicaine.

La ville d'Anse-à-Pitres est située à l'extrême Sud-Est du Département, à environ 150 kilomètres de la ville de Jacmel et de 50 kilomètres de la ville de Thiotte. Elle est aussi frontalière à la ville de Pedernales située en République Dominicaine. La ville vit principalement du commerce avec le pays voisin.

La première Section Communale de Boucan Guillaume n'est pas très peuplé à cause de ses caractéristiques bioclimatiques (sols rocheux et arides) et climat très sec. La population se concentre dans le quartier de Banane et dans les localités de Bony et Boucan Guillaume, au long de la route principale allant d'Anse-à-Pitres à Thiotte et puis Port-au-Prince. Les familles vivent de l'agriculture de subsistance (maïs et haricots), du petit élevage (cabris, vaches, poules et cochons), du travail journalier (maçons, forgerons, marchands, etc.) et de la production et vente de charbon de bois. Cette pratique est particulièrement diffusée puisque représente un moyen d'existence alternatif à l'agriculture, trop gourmande en eau. La pluviométrie très basse et la rareté d'eau de surface et souterraine rendent les habitants de cette zone plus résilients à la sécheresse par rapport aux familles de la Section Communale de Bois d'Orme.

Au long de la côte, nous rencontrons deux localités : Point-à-Lagène et Recif. La population de ces villages vit principalement de la pêche et des relations commerciales maritimes avec Grand Gosier et Anse-à-Pitres. La difficulté constante d'approvisionnement en eau (pluviométrie très basse et ressources en eau souterraines saumâtres) a amené les habitants à identifier des stratégies de survie moins dépendantes de l'eau de pluie ou de l'eau du sous-sol (pêche et achat d'eau à *Pedernales*, en République Dominicaine).

La population de Bois d'Orme est répartie dans toute la Section Communale et notamment au long des routes. Nous pouvons identifier deux grandes zones : Haut Bois d'Orme et Bas Bois d'Orme. En général, les familles vivent de l'agriculture de subsistance (cultures maraichères pour celles habitant à Haut BdO, café, bananes et maïs pour celles de Bas BdO), du petit élevage (cabris, vaches, poules et cochons) et du travail journalier (maçons, forgerons, marchands, etc.).

Haut Bois d'Orme, la partie Nord de la Section Communale, est la plus exposée à la sécheresse puisqu'il s'agit d'une zone normalement pluvieuse et humide avec des cultures fortement dépendant de la pluie. Toutefois, toute Bois d'Orme est sensible à l'aléa puisque ses habitants n'ont pas encore développé de stratégies d'adaptation aux périodes sèches prolongées (ex. pas de moyens de vie alternatifs, pas de systèmes de stockage de l'eau, etc.). De plus, il s'agit de population très isolées à cause du très mauvais état des routes. On enregistre une absence presque totale de services publics (centres de santé, écoles, etc.).

Dans le cadre de l'implémentation de ce projet il était convenu qu'on réhabilite deux abris dans la commune soient un à Boucan Guillaume et l'autre à Bois d'Orme.

XIV. Objectif General

Le projet vise à réduire les facteurs de vulnérabilités de la population de Thiotte face aux risques et menace à caractère anthropique (objectif général) à travers l'augmentation de la résilience de la population de la commune de Thiotte.

XV. Object Spécifique

Objet spécifique de ce service est de faire l'identification des besoins des abris provisoires face aux risques des désastres avec une approche inclusive et protection des fermes de la commune de Thiotte. Les zones d'intervention du projet sont :

XVI. Méthodologie

La méthodologie pour atteindre l'objectif de cette étude comporte plusieurs étapes, dans les processus participatif qui impliqueront la participation des différents acteurs concernés principalement les autorités, locales et d'autres notables de la population.

E - Phase préparation.

Identification du terrain

Elaboration du rapport

F - Entretien et groupe de discussion

Dans cette phase, nous avons l'intention d'organiser des réunions avec les autorités locales, la mairie les responsables d'école et la marché, habitudes et faire une proposition adoptée pour les différents sites dans la zone d'intervention. Il y aura des discussions avec la population de la zone.

G - Collectés des données

Au cours de cette phase, toutes les informations nécessaires pour atteindre les objectifs seront recueillir seront à la fois quantitatives et outils techniques inclus dans le thème de l'étude et la proposition.

H - Résumé et élaboration.

Après la phase du terrain, les infraction seront compilées et seront envoyées à l'équipe pour l'assistance technique.

I - Paramètre sphère.

Suivant les normes sphères.

- 4) Toutes les mesures possibles pour atténuer les souffrances humaines causées par les calamités au les conflits seront prises en charge.
- 5) Les constructions seront d'accès faciles soit en aménageant les routes d'évacuation ou en construisant des rampes qui vont permettre aux besoins spéciaux de se rendre aux abris sans la moindre difficulté.
- 6) Les personnes affectées par une catastrophe, on le doit de vivre dans la dignité et par conséquent de recevoir une assistance.

Reconnaitre les vulnérabilités et les capacités des populations affectées par une catastrophe.

Afin de développer les stratégies d'adaptions des personnes affectées Par une catastrophe, il est important de connaître les vulnérabilités, besoins et capacités des groupes affectés. Tous les besoins seront pris en compte dans le cadre de la réhabilitation des abris.

XVII. Réhabilitation de l'école Nationale de Bois d'Orme

Structure du bâtiment

Les colonnes sont de 14cm x 18 cm, constitués de 6 armatures d'acier 1/2 et sont lié par cadres d'acier 3/8

Capacité d'accueil

Pour l'école nationale bois d'Orme, nous avons 4 bâtiments de 90m² soit 360m² au total. Avec une moyenne de 12m² par famille, pour accueillir 30 familles.

Construction d'une toilette.

Elle sera de dimensions 32m² réparties en deux.

- 3) Homme
- 4) Femme

L'implantation se fera en utilisation de cross - bar fixes 40cm par rapport au niveau du sol bien nivelé.

L'hangar aura 6 colonnes disposées de 4m de distance pour atténuer la répartition des charges. Toutes les colonnes seront liées entre elles par des chaînages.

Un chaînage sera réalisée sur la maçonnerie de roches et un béton dosé à 350 Kg/ m³ et armé de 6 éléments longitudinaux de diamètre ½", ces éléments longitudinaux sont liés par des cadres en acier de diamètres ¼" par à 20 cm axe en axe de dimension 12cm × 30cm.

Le chaînage pour maçonnerie de bloc.

Un chaînage au-dessus de la maçonnerie de fond, il sera armé de 4 éléments d'acier ½ et de cadre ¼ espace de 15 cm d'axe en axe.

Remblais intérieur.

Tout venant de rivière compacte en deux couches superposées de 15 cm.
4 camions de remblais

Béton du paquet.

Sera en béton de 10cm d'épaisseur dosé à 350 kg/m³
32m² de béton par tête, soit un volume de 3.2m³
24 sacs ciments, 4m³ sable, 4m³ gravier.

L'ossature de la structure :

Les colonnes seront de 14cm × 18cm constitués de 6ø ½ liées par des cadres de ¼ qui seront liés par des chaînages sur murs de fondation. Les étriers seront placés de 15cm.

Semelle de fondation et maçonnerie roche.

Les semelles isolées en béton armé seront constituées à partir d'un quadrillage d'acier de diamètre ½ espacé de 15 cm d'axe en axe dans les deux sens de dimensions 60cm × 60cm supportant des colonnes. La hauteur du béton est 20cm à dose 350Kg/m³. La maçonnerie sera réalisée à l'aide des roches.

Toiture:

La toiture sera en béton de base 350 Kg/ m³, d'épaisseur 0,12m et de volume 2, 88 m³. Un quadrillage d'acier de 15 cm d'espacement de poutrelles de 7 éléments.

8 douzaines de tôles.

Crépiage et enduit:

Toutes les surfaces des murs seront crépies et enduit.

220 m² de surface

34 sacs de ciments

Céramique:

Pose céramique sur le paquet.

48m² paquet et murale

Peinture:

Application d'une couche de peinture de type " Vlou" sur les murs.

220m² de surface

Soit 25 m²/ gal.

Les besoins et ustensile de cuisine.

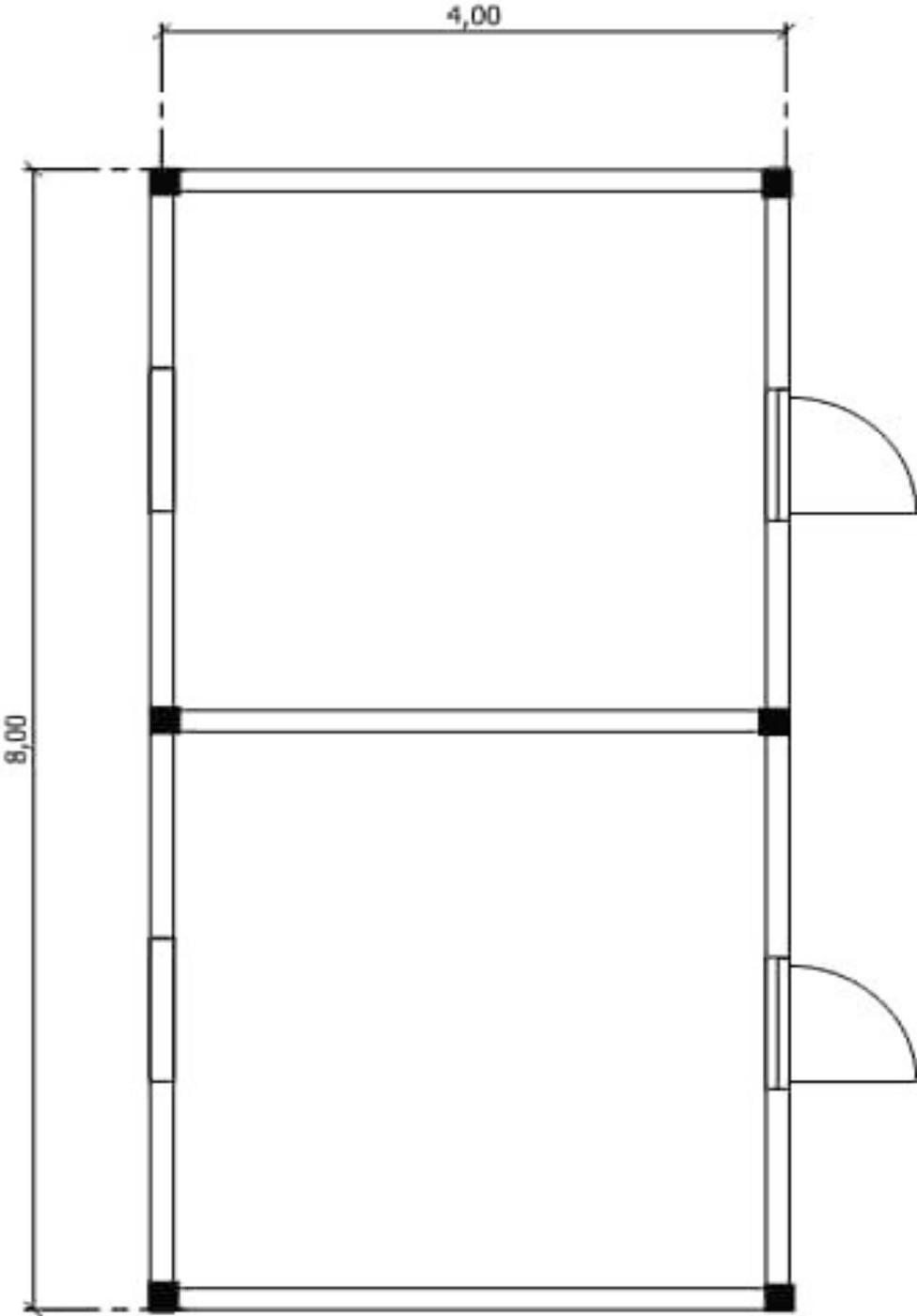
Description	Unite	Quantité
Cuillère		30Dz
Couteau		8
Assiette		150
Gobelet		150
Table		2
Laine		30
Drap		90
Réchaud		8
Chaudière		8

Grille Budgétaire

Description	Quantité	Unité	P. Unité	P.Total
Fouille	12	m ³	400	4800
Ficelle	1	Rouleau	350	350
Tole	8	Douzaine	14400	115200
chevron	6	Douzaine	30000	180000
Bois dur	3	Douzaine	250	750
Lattes 1'× 4" ×16'	6	Douzaine	18000	108000
Récipients	15	U	150	2250
Spray	1	U	300	300
Location		U		75000
Clou béton	1	Boîte	250	250
Clou 3" et 4"	2	Caisse	4000	8000
Fer ½	1	Tonne	110000	110000
Fer ¾	½	Tonne	110000	55000
Fer ¼	½	Tonne	110000	55000
Fil a ligature	2	Rouleau	7500	15000
Lame scie	4	U	150	600
Sable noir	16	m ³	1166	18656
Sable blanc	12	m ³	1666	19992
Roche	5	Camion	6000	30000
Remblais	4	Camion	5000	20000
Gravier	20	m ³	1500	30000
Ciment	200	Sac	1250	250000
Eau	2	Camion	2500	5000
Bloc	700	U	75	525000
Penture	3	Gallon de 5 bokits	7000	21000
Céramique	60	m ²	1802.5	108150

Main d'ouvre	150000
Transport		%	20000
Electricité et Mat éclectique (panneau solaire, batterie)	100000
Plomberie et Mat. Plomberie (pompe, château d'eau)	75000
TOTALE GÉNÉRALE				HTG 2103298

Plan de l'ouvrage



Façade principale

